



Etats généraux. Atelier culture. « Un statut pour l'artiste » (p.10)

ATELIER CULTURE. Viri Taimana est le directeur du Centre des métiers d'art. Plongé chaque jour dans la culture de la Polynésie, il espère un statut pour l'artiste polynésien et la mise en place du code du patrimoine.

L'ESSENTIEL

- ▶ Pour Viri Taimana, directeur du Centre des métiers d'art, la culture n'est pas en danger, elle est en pleine évolution
- ▶ Ceux qu'il faut protéger sont les artistes, qui aujourd'hui n'ont pas de statut
- ▶ Les états généraux sont aussi un bon moyen, pour Viri Taimana, de se reposer des questions sur le travail des acteurs culturels comme lui

Où en sommes-nous ?

Pourquoi participez-vous aux états généraux ?

“C'était une demande du gouvernement et à un moment donné, c'est bien de se reposer des questions sur ce qu'on fait et comment nous envisageons le développement de ce secteur, qui est porteur d'avenir et qui est un porteur économique. La culture peut avoir le potentiel pour développer le tourisme culturel, ce qui fait notre différence par rapport aux autres et en même temps notre richesse.

Les états généraux sont un moment où on fait la synthèse des meilleures idées qui soient et où on peut proposer des choses pour le futur. C'est important de dire ses idées, que ce soit marqué quelque part. Il faudra insister pour que les meilleures idées puissent aboutir.”

Que faudrait-il changer ?

“Pas changer mais améliorer plutôt. Améliorer dans le sens où on prend la culture comme un vecteur économique. La politique est en pleine évolution, comme la culture. On travaille, mais les projets n'avancent pas. Ce n'est pas décourageant, on est payé pour travailler de toute façon. Le positif serait que des projets puissent aboutir.”

Lesquels par exemple ?

“Ici, au centre des métiers d'art, nous avons beaucoup de projets : accueillir des artistes en résidence, envoyer des étudiants en résidence dans le monde, tendre vers une véritable école d'art et que les élèves deviennent les meilleurs artistes, les meilleurs artisans pour raconter l'histoire de la Polynésie. Mais le pays est en crise et pour développer la culture dans ce sens, il faut le justifier point par point. La culture doit faire partie du vivant pour que l'individu la porte vers un haut niveau. Les enseignants, qui sont les meilleurs artisans de Polynésie, doivent avoir une grande ouverture. C'est un chantier de tous les jours. J'aimerais que nos élèves partent en France découvrir les techniques pour acquérir un savoir-faire et ensuite y mettre leur sensibilité. C'est ce qui se passe avec des étudiants chinois : ils vont aux Beaux-Arts en France, apprennent les techniques, retournent dans leur pays pour travailler et ils finissent dans les plus grandes galeries du monde.”

Où allons-nous ?

Que faudrait-il mettre en place pour les artistes ?

“Il faudrait inscrire le statut de l'artiste polynésien, pour qu'il puisse avoir une couverture

sociale, une protection intellectuelle, une cotisation pour une retraite. Aujourd'hui, il n'a droit à rien. Ils s'inscrivent dans des associations, vont voir des galeristes. L'artisan, lui, peut prendre une patente. Pour la plupart, un artisan est un artiste, mais je préfère la définition métropolitaine qui dit qu'un artiste est une personne qui regarde les choses que d'autres n'arrivent pas à voir. Un statut pour l'artiste lui offrira une reconnaissance. Il faut aussi faire un état des lieux des artistes et des artisans pour repérer combien ils sont réellement. Il faut mettre en place le code du patrimoine pour identifier ce qui appartient au patrimoine



Etats généraux. Atelier culture. « Un statut pour l'artiste » (p.10)

matériel et au patrimoine immatériel, ce qui permettra d'avoir une protection. Et faire en sorte que lors de sa diffusion, le patrimoine polynésien soit reconnu comme tel, en Polynésie et dans le reste du monde. Les moyens de communication et de diffusion sont très développés, à partir du moment où dans ce développement on fait passer des images, des objets de l'art polynésien, qu'il soit reconnu en Polynésie et hors Polynésie. L'encouragement à la création contemporaine devrait être mis en place ici. Cela existe déjà en métropole : 1% des sommes consacrées par l'État pour chaque construction d'établissement public finance la réalisation d'une œuvre d'art contemporaine. Cette mesure pourrait être effective ici."

Qu'est-ce qu'on fait maintenant ?

Pensez-vous que la culture polynésienne soit en danger ?

"La culture n'est pas en danger, elle subit une mutation, comme toutes les cultures. Quand on voit le Heiva, le Heiva des artisans, les expositions thématiques des musées, on évolue vers la modernité. La culture est restée, à un moment donné, très traditionnelle, et au fur et à mesure, elle évolue vers plus de modernité, elle s'approprie sa culture au présent. On ne peut pas empêcher l'évolution, il faut apprendre à maîtriser les apports extérieurs, qu'elle ne soit pas un effet de mode. Pour bouger les choses, il manque la volonté politique. Les acteurs, eux, sont en place."

**Propos recueillis
par Lucie Rabréaud**